

CHM-04

RISQUES CHIMIQUES RECYCLAGE N2 : RECYCLER L'HABILITATION DE SECURITE DES ENTREPRISES EXTERIEURES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Sensibiliser le personnel d'encadrement à appliquer rigoureusement les consignes de sécurité et les procédures d'intervention dans une entreprise chimique
- Rappel des consignes de sécurité
- Obtenir le recyclage de son habilitation RC 2

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION

- Rappel sur le principe de l'habilitation des entreprises extérieures et introduction sur le contenu du recyclage
 - ✓ Tour de table des stagiaires et du formateur, présentation du contenu de la formation niveau 2
 - ✓ Faire le point, comprendre le contexte d'intervention sur un site industriel et ses spécificités
 - ✓ Vérifier, sous forme de questions / réponses si les stagiaires sont en mesure de :
 - S'engager vers une maîtrise des risques et / ou de la prévention
 - Expliquer la nature d'un incident / accident et de déterminer les risques liés à la coactivité
 - Maîtriser la charge des responsabilités
- Faire le point sur l'implication des stagiaires à organiser la gestion des risques et assurer le respect des procédures
 - ✓ Maîtriser le respect des procédures malgré l'environnement de travail
 - Intégrer l'importance du niveau d'exigence des entreprises d'accueil en début de chantier
 - Être sensibilisé aux risques liés à l'urgence, la pression client et le respect des délais de réalisation
 - Être sensibilisé sur le comportement des clients et des contraintes formulées

- **Maîtriser les risques et les différents types de risques pour mieux les prévenir**
 - Savoir définir les différents risques et l'environnement : danger, exposition, suraccident, etc.
 - Jauger par des exemples les risques selon les types d'activité
 - Faire le point sur quelques chiffres et statistiques
- **Identifier les dangers liés à une situation de travail sous forme d'étude de cas pratique**
 - ✓ Faire le point sur les responsabilités de l'EE et l'EU
 - ✓ Connaître l'évaluation des risques liés à la coactivité des entreprises extérieures
 - ✓ Identifier les moyens de prévention des risques et les principes généraux de la prévention

PUBLIC CIBLE :

- Personnels d'encadrement appelés à intervenir sur un site chimique
- Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation, permis de travail)

DUREE DE LA FORMATION :

3 Jours (24 heures)

ANIMATEUR :

Formateur spécialisé avec longue expérience